

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/TBT/N/ZAF/149

15 mai 2012

(12-2611)

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: <u>AFRIQUE DU SUD</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2. Organisme responsable: <i>Department of Agriculture, Forestry and Fisheries</i> (Département de l'agriculture, des forêts et de la pêche) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de fax et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné: <i>Department of Agriculture, Forestry and Fisheries</i> (Département de l'agriculture, des forêts et de la pêche) <i>Directorate: Food Safety and Quality Assurance</i> (Direction de l'innocuité et de l'assurance de la qualité des produits alimentaires) Yvonne Tsiane Private Bag X343 Pretoria 0001 Téléphone: +27 12 319-6059/6388 Fax: +27 12 319-6055/6265 Site Web: http://www.daff.gov.za/ Courrier électronique: yvonneT@daff.gov.za / maphutiku@daff.gov.za
3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [X], 2.10.1 [], 5.6.2 [], 5.7.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Confiture, gelée et marmelade (SH 20.07; ICS 67.080); Confitures, gelées, marmelades, purées et pâtes de fruits, obtenues par cuisson, avec ou sans addition de sucre ou d'autres édulcorants.
5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>Proposed regulations regarding control over the sale of Jam, Jelly and Marmalade in the Republic of South Africa</i> (Proposition de règlement concernant le contrôle de la vente de confiture, de gelée et de marmelade en République sud-africaine), 15 pages en anglais
6. Teneur: La proposition de règlement notifiée vise à établir une norme minimale concernant la vente de confitures, de gelées et de marmelades ainsi qu'un mécanisme de contrôle destiné à assurer le respect de cette norme.

7.	Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Information des consommateurs et étiquetage				
8.	Documents pertinents: <i>Draft regulations regarding control over the sale of Jam, Jelly and Marmalade in the Republic of South Africa</i> (Projet de règlement concernant le contrôle de la vente de confiture, de gelée et de marmelade en République sud-africaine)				
9.	<table border="0"> <tr> <td data-bbox="300 479 687 555">Date projetée pour l'adoption:</td> <td data-bbox="831 479 1385 555">Après publication finale au Journal officiel du règlement notifié.</td> </tr> <tr> <td data-bbox="300 555 687 636">Date projetée pour l'entrée en vigueur:</td> <td data-bbox="831 555 1385 636">La mesure entrera en vigueur six mois après cette date..</td> </tr> </table>	Date projetée pour l'adoption:	Après publication finale au Journal officiel du règlement notifié.	Date projetée pour l'entrée en vigueur:	La mesure entrera en vigueur six mois après cette date..
Date projetée pour l'adoption:	Après publication finale au Journal officiel du règlement notifié.				
Date projetée pour l'entrée en vigueur:	La mesure entrera en vigueur six mois après cette date..				
10.	Date limite pour la présentation des observations: 15 juillet 2012				
11.	<p>Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse, numéros de téléphone et de fax, et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:</p> <p><i>WTO/TBT Enquiry Point</i> (Point d'information OTC pour l'OMC) <i>South Africa Bureau of Standards</i> (Bureau des normes de l'Afrique du Sud) Private Bag X191 Pretoria 0001 Téléphone: +(27) 12 428 6561 Courrier électronique: wto@sabs.co.za Site Web: http://www.sabs.co.za/</p> <p>Nom de la personne à contacter: Ms R Greyvenstein</p> <p>Téléphone: +27 12 428 6561 Courrier électronique: ronel.greyvenstein@sabs.co.za ou wto@sabs.co.za</p>				